



Demande de nationalité

Par Internaute2

Bonjour à tous,

Je souhaiterais savoir si il était possible d'obtenir la nationalité italienne au 3eme degré ? En effet, on parle du 2eme degré sur internet mais sans plus d'informations que cela. Si certains d'entre vous pouvaient éclairer mes lanternes, je suis preneuse

Merci à vous

Par tactac67

Bonjour,

La seule chose que je puisse vous dire, est qu'il y a dix ans, lorsque j'habitais en Angleterre, beaucoup de brésiliens faisaient des recherches sur une quelconque relation familiale italienne lointaine afin de pouvoir prétendre à la nationalité italienne et, une fois le passeport en main, pouvoir rester sur le sol du Royaume Uni en toute légalité.

Avez-vous tenté de vous approcher des services consulaires italiens ? Vous aurez certainement une réponse plus fiable que sur un forum.